

## LES AVANTAGES ÉCOLOGIQUES DU GAZ NATUREL RECONNUS

Sommaire  
Inhaltsverzeichnis

|                                                                 |       |
|-----------------------------------------------------------------|-------|
| Editorial                                                       | 1     |
| Communications<br>du Conseil communal<br>Aus dem Gemeinderat    | 3     |
| Conseil général                                                 | 5     |
| Generalrat                                                      | 7     |
| «Fribourg en musique(s):<br>Hommage<br>à Bernard Chenaux        | 8 9   |
| Votations<br>du 26 novembre 2000                                | 10    |
| Transformation de<br>l'immeuble «chemin<br>du Gottéron 13»      | 11    |
| Recensement 2000:<br>protection des données                     | 12    |
| Lecture /<br>Villes d'aujourd'hui,<br>Villes de demain          | 13    |
| L'Association «La Tuile» /<br>Fribourg<br>il y a deux cents ans | 15 16 |
| Nouvelle sculpture<br>aux Grand-Places                          | 17    |
| Mémento                                                         | 19 20 |

Une étude scientifique publiée en juillet 2000 par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, (OFEFP) dans son document n° 315, établit une comparaison entre l'huile de chauffage, le bois et le gaz naturel, étude dont il ressort que le gaz naturel est de loin l'énergie de chauffage la plus favorable à l'environnement.

Comme le démontre le tableau ci-dessous, le cumul des polluants de l'atmosphère est notablement plus faible pour le gaz naturel que pour les deux autres énergies. L'étude de l'OFEFP ne tient pas compte du charbon dont la charge polluante est très lourde mais qui est de moins en moins utilisé.

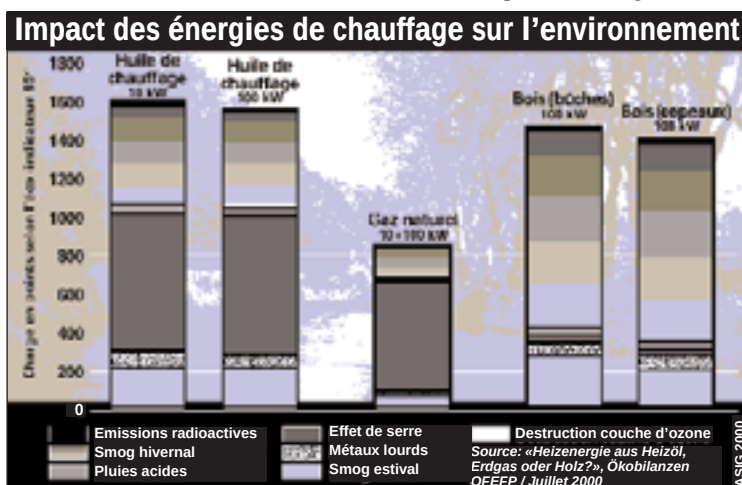
En 1999, la part des énergies fossiles



au bilan énergétique global de la Suisse a dépassé les 70%. Cette part restera importante pour longtemps encore. Cependant, si, en vertu de ses avantages écologiques, le gaz naturel était préféré au mazout et au charbon, la diminution annuelle du CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère suisse atteindrait 4,4 millions de tonnes. Cela correspondrait à une chute de 10% des émissions de CO<sub>2</sub>! De la sorte, notre pays parviendrait à l'objectif fixé dans le protocole d'accord de Kyoto.

On le constate, le gaz naturel n'est pas seulement un moyen de diversifier l'approvisionnement en énergie de la Suisse, mais encore un facteur, il est vrai relatif, de diminution de la pollution atmosphérique.

Christian Ayer



## CONCOURS

168 2 / 10

## WETTBEWERB

## «Fribourg en musique(s)»

Professeur au Conservatoire et directeur, de 1944 à 1954, de l'un des corps de musique de notre ville, ce pianiste et trompettiste virtuose, d'origine belge, composa notamment *Fribourg 1953*, pièce qui devint la marche officielle de la 22<sup>e</sup> Fête fédérale de musique que notre cité eut déjà le privilège d'accueillir cette année-là. De qui s'agit-il?

Réponse jusqu'au 25 novembre 2000 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.



## «Freiburg und die Musik»

Dieser Pianist und virtuose Trompetenbläser belgischer Herkunft, der auch Lehrer am Konservatorium war, und von 1944 bis 1954 eines der Musikkorps unserer Stadt dirigierte, komponierte *Fribourg 1953*, ein Stück, das zum offiziellen Marsch des 22. Eidgenössischen Musikfestes wurde, welches in unserer Stadt abgehalten wurde. Um wen handelt es sich?

Antwort bis spätestens 25. November 2000 an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg.

## Communications du

## CONSEIL COMMUNAL

## LE CONSEIL COMMUNAL

- a proclamé élue au Conseil général M<sup>me</sup> Micheline Studer, première des viennent-ensuite de la liste du PS, en remplacement de M<sup>me</sup> Isabelle Bohrer;
- a pris acte de la démission du Conseil général de M. André Kohler et proclamé élu M. Alfred Oggier, premier des viennent-ensuite de la liste RLI;
- a pris acte de la démission du nouveau secrétaire du Bureau de vote du Schoenberg, M. Fahim Cherzai, et pris les dispositions nécessaires à son remplacement;
- a pris acte de la démission avec effet immédiat de M. Raymond Bossy, commandant du Bataillon des sapeurs-pompiers, et désigné M. Marc-Antoine Pürro comme commandant ad interim et M. Daniel Emery pour assurer l'administration du Service du feu;
- a pris acte de la démission du Bataillon des sapeurs-pompiers du capitaine René Dénervaud;
- a procédé avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 aux nominations et promotions d'officiers des sapeurs-pompiers suivants:

## Section PPS

le lieutenant Gérard Aeby,  
comme membre de l'Etat-major  
le lieutenant Mario Folly,  
au grade de premier-lieutenant  
le sergent Jean-Marc Lehmann,  
au grade de lieutenant  
le caporal Dominique Chenaux,  
au grade de lieutenant

## Section Appui

le capitaine César Paolucci,  
comme membre de l'Etat-major  
le lieutenant Jacques Spielmann,  
au grade de premier-lieutenant  
le sergent Guy Meyer,  
au grade de lieutenant

## Section PPS

le caporal Pierre-Alain Hayoz, au  
grade de sergent, chef de groupe  
le caporal Eric Mottas, au grade de  
sergent, chef de groupe  
le sapeur Hubert Aebischer,  
au grade de caporal  
le sapeur Dominique Wartmann,  
au grade de caporal  
le sapeur Marc Stritt,  
au grade de caporal

le sapeur Jean-Claude Haymoz,  
à la distinction d'appointé

## Section Appui

le caporal Pierre-Alain Maridor, au  
grade de sergent, chef de groupe

## Section Soutien

le sergent Werner Stulz,  
au grade de sergent-major  
le caporal aide-fourrier Benoît Pache,  
au grade de fourrier  
le sapeur Christophe Aeby,  
au grade de caporal  
le sapeur Frédéric Finck,  
au grade de caporal

## Section Logistique

Groupe Police  
le sergent Olivier Papaux,  
au grade de sergent-major  
le pol Roland Schnarrenberger,  
au grade de caporal

## Groupe Technique

le caporal Laurent Bossy,  
au grade de sergent

- a répondu à la procédure de consultation relative à la révision totale de la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers;
- a décidé la signature d'une promesse de constitution de droit de superficie, sous la future place Jean-Tinguely, pour la réalisation d'un casino;
- a décidé de participer à la Journée européenne «En ville sans ma voiture»;
- a approuvé l'introduction de la vignette-habitant dans le quartier de la Neuveville;
- a décidé de rejeter la nouvelle variante proposée pour le prolongement du pont de la Poya et d'approuver sans réserve l'option d'amélioration du projet mis à l'enquête;
- a approuvé le marquage d'une bande cyclable, dans le sens de la sortie de ville, au giratoire de Cardinal-est jusqu'à l'Arsenal et au carrefour rue de l'Industrie jusqu'à la route de la Fonderie, le marquage de cases deuxroues accompagnées d'éléments antichute et antivol des vélos à la rue de la Neuveville et la mise en place de contresens deuxroues aux chemins des Lilas, des Grottes, des Grenadiers, à la ruelle des Liguoriens et aux Petites-Rames.

## Mitteilungen aus dem

## GEMEINDERAT

## DER GEMEINDERAT

- hat Frau Micheline Studer, Erste der Nachfolgenden auf der SP-Liste, in den Generalrat gewählt, als Ersatz für Frau Isabelle Bohrer;
- hat Herrn A. Kohlers Rücktritt aus dem Generalrat zur Kenntnis genommen und Herrn Alfred Oggier, Erster auf der FLU-Liste der Nachfolgenden, als gewählt erklärt;
- hat den Rücktritt des neuen Sekretärs des Wahlbüros Schoenberg, Herrn Fahim Cherzai, zur Kenntnis genommen und das Nötige für seine Ersetzung veranlasst;
- hat den Rücktritt mit sofortiger Wirkung des Kommandanten des Feuerwehrkorps, Herrn Raymond Bossy, zur Kenntnis genommen und Herrn Marc-Antoine Pürro zum neuen Kommandanten ad interim und Herrn Daniel Emery als Administrator der Feuerwehr bezeichnet;
- hat den Rücktritt von Hauptmann René Dénervaud aus dem Feuerwehrebataillon zur Kenntnis genommen;
- hat folgende Ernennungen und Beförderungen zum Offiziersgrad bei der Feuerwehr vorgenommen:

## Bereitschaftsposten-Zug EHP

Leutnant Gérard Aeby,  
zum Mitglied des Stabs  
Leutnant Mario Folly,  
zum Oberleutnant  
Wachtmeister Jean-Marc Lehmann,  
zum Leutnant  
Korporal Dominique Chenaux,  
zum Leutnant

## Unterstützungszug

Hauptmann César Paolucci,  
zum Mitglied des Generalstabs  
Leutnant Jacques Spielmann,  
zum Oberleutnant  
Wachtmeister Guy Meyer  
zum Leutnant

## Bereitschaftsposten-Zug EHP

Korporal Pierre-Alain Hayoz, zum  
Wachtmeister, Gruppenchef  
Korporal Eric Mottas zum Wachtmeister, Gruppenchef  
Sapeur Hubert Aebischer,  
zum Korporal  
Sapeur Dominique Wartmann,  
zum Korporal  
Sapeur Marc Stritt,  
zum Korporal

Sapeur Jean-Claude Haymoz,  
die Auszeichnung zum Gefreiten

## Unterstützungs-Zug (Appui)

Korporal Pierre-Alain Maridor zum  
Wachtmeister

## Verstärkungs-Zug

Wachtmeister Werner Stulz,  
zum Feldweibel  
Korporal Furiergehilfe Benoît  
Pache, zum Fourier  
Sapeur Christophe Aeby,  
zum Korporal  
Sapeur Frédéric Finck,  
zum Korporal

## Logistik-Zug

## Gruppe Polizei

Wachtmeister Olivier Papaux, zum  
Feldweibel  
Polizist Roland Schnarrenberger  
zum Korporal

## Elektro- Gruppe

Korporal Laurent Bossy,  
zum Wachtmeister  
mit Wirkung auf den 1. Januar 2001;

- hat auf die Vernehmlassung zur Totalrevision des Bundesgesetzes über Aufenthalt und Niederlassung der Ausländer geantwortet;
- hat beschlossen, ein Versprechen für die Errichtung eines Bodennutzrechtes (für die Fläche unter dem Jean Tinguely-Platz) zu unterschreiben, im Zusammenhang mit der Erstellung eines Casinos;
- hat beschlossen, am europäischen Tag «In die Stadt, ohne mein Auto» teilzunehmen;
- hat die Einführung der Einwohner-Vignette im Neustadt-Quartier genehmigt;
- hat beschlossen, die neue vorgeschlagene Variante für die Verlängerung der Poya-Brücke nicht anzunehmen und vorbehaltlos die verbesserte Variante des aufgelegten Projektes anzunehmen;
- hat die Markierung eines Radfahrstreifens Richtung stadtauswärts genehmigt am Cardinal-Kreisel (Ost), bis zum Zeughaus und an der Kreuzung rue de l'Industrie bis zur route de la Fonderie, sowie die Markierung von Parkplätzen für Zweiräder mit Abstützstangen und Diebstahlsicherungen an der Neustadtstrasse, und das Anbringen eines Signals «Gegenverkehr» für Zweiräder am chemin des Lilas, des Grottes, des Grenadiers, an der rue des Liguoriens und den Petites-Rames.

## Des GFM/TF aux TPF

Lors de ses dernières séances de printemps, le Conseil général a approuvé les comptes 1999 de la Ville de Fribourg et des Services industriels et accepté la fusion des TF et des GFM.

## Naturalisations

Sous réserve de la décision du Grand Conseil, le droit de cité a été accordé à M<sup>me</sup> Phôlla Chap, née Nhem, ressortissante cambodgienne; à M<sup>me</sup> Hürriyet Firat, née Yildiz, ainsi qu'à son fils Cihan, ressortissants turcs; à M<sup>me</sup> Abeline Lumin-gu, née Nlabu Nkumba, ainsi qu'à ses enfants Jean-de-Dieu, Flora, Sandra et Jonathan, ressortissants congolais (ex-zaïrois); à M<sup>me</sup> Dragica Marjanovic, ressortissante yougoslave; à M<sup>me</sup> Thi Ngoc Mai Nguyen, ressortissante vietnamienne; à M<sup>me</sup> Thi Thu Hien Pham, ressortissante vietnamienne; à M<sup>me</sup>

ports en commun de Fribourg SA (TF) et de la Compagnie des Chemins de fer fribourgeois (GFM). Les partisans de la fusion regroupaient démocrates-chrétiens et radicaux et les opposants les représentants des partis de gauche.

Pour les tenants de l'opération, emmenés par MM. F. Merlin, président de la commission spéciale, et C. Joye, président de la Commission financière, le maintien du statu quo (direction, administration, exploitation et locaux communs aux GFM/TF, mais sociétés distinctes) n'est plus possible suite à la libéralisation en cours des transports publics. A terme, il en résulterait des collisions d'intérêts entre les deux compagnies qui se trouveraient en situation de concurrence, tout en collaborant. La séparation des deux entités

Pour les opposants, conduits par M. C. Allenspach, rapporteur de la minorité de la commission spéciale, il convient d'étudier la vente ou la location du matériel roulant des TF. L'avantage d'une absorption des TF par les GFM est quasi nul pour la Ville. Celle-ci n'aura plus rien à dire au sein de la nouvelle société, alors qu'en tant que partenaire de la CUTAF, il lui appartient de confier à une ou à des entreprises de transport le mandat d'exploiter telle ou telle ligne. La Commune aura ainsi une double casquette incompatible avec la libéralisation du marché des transports publics. Il est surprenant que les milieux de tendance néo-libérale puissent défendre la création d'une société monopolistique.

Réplique de M. P. Vorlet (PDC): Il ne faut pas voir dans cette fusion une absorption des TF par les GFM, mais une alliance qui permettra aux TPF de réaliser des économies d'échelle et qui garantira les emplois des collaborateurs des deux compagnies. Il est illusoire de croire qu'on pourra vendre les TF. Il est plus que douteux qu'on trouve un acheteur intéressé, hormis peut-être La Poste. Qu'en sera-t-il de la sécurité des emplois? M. P. Wicht (RLI) abonde.

M. R. Weibel (VertEs) et M<sup>me</sup> N. Gigon (PS) de s'étonner que le Conseil communal et la droite puis-

sent défendre le maintien d'un monopole en matière de transports publics. Il s'agit d'insuffler de la concurrence dans ce secteur grâce à l'existence de plusieurs compagnies de transports indépendantes.

Pour M. C. Masset, président des TF, il n'y aura pas création d'un monopole, puisque les TF et GFM travaillent en symbiose depuis des décennies. Il s'agit simplement de

renforcer les transports publics fribourgeois face à la concurrence qui viendra de l'extérieur. La fusion est conforme à ce qui se fait ailleurs dans notre pays. Elle assurera la pérennité d'une entreprise fribourgeoise.

## Comptes 1999

Le 26 juin, le Conseil général a approuvé, par 45 voix contre 2, les comptes 1999 de la Ville de Fribourg et des Services industriels. Les comptes de la Commune se présentent comme suit :

Total des charges Fr. 180 678 573.99

Total des produits Fr. 173 514 848.61

## Excédent

des charges de Fr. 7 163 725.38

Commentant ce résultat, M. C. Joye, président de la Commission financière, constata notamment que la dette publique ne cesse d'augmenter, puisqu'elle est passée de 159,6 millions de francs à la fin de 1996 à 206,2 millions de francs à la fin de 1999. Il en est résulté une charge d'intérêts passifs de 6 651 605 francs l'an passé, contre 5 997 891 francs trois ans auparavant, alors même que la moyenne des taux d'intérêts a reculé dans le même temps de 5,5% à 4,5%. Une éventuelle remontée des taux pourrait conduire à une hausse de l'impôt.

Quant à M. P.-A. Clément, directeur des Finances, il releva que l'Exécutif était parvenu, contrairement à l'exercice 1998, à maîtriser les recettes, qui ont même été légèrement supérieures au budget. Par rapport à celui-ci, les écarts principaux concernent une aggravation de 918 000 francs des charges d'aide sociale, compensée par une amélioration de 997 000 francs des dépenses pour les programmes d'occupation. Quant aux produits des amendes de stationnement et des taxes de parage, ils sont en recul de 856 000 francs. Intérêts passifs et impôts irrécouvrables sont chacun en hausse de 300 000 francs.



GFM + TF = TPF

[Photo AVF]

Marina, née Urosevic et M. Slobodan, dit «Rocky», Rojevic, ainsi qu'à leur fils Danilo, ressortissants yougoslaves (Monténégro); à M. Hasan Hüseyin Ulucinar, ressortissant turc de langue kurde.

## Fusion GFM/TF

C'est par 29 voix contre 14 que le 5 juin le Conseil général a accepté la fusion de la Société des Trans-

entraînerait des coûts supplémentaires de plusieurs centaines de milliers de francs par année. Seule la fusion des TF et des GFM peut entrer en ligne de compte. Elle permettra notamment d'introduire un tarif unique pour les billets et renforcera la compétitivité de la nouvelle compagnie à l'égard de la probable concurrence de La Poste ou d'autres sociétés de transport.



## Von den GFM/TF zu TPF

# AUS DEM GENERALRAT

**Anlässlich der letzten Sitzungen hat der Generalrat die Jahresrechnung 1999 der Stadt Freiburg und der Industriellen Betriebe genehmigt, den Rapport eines Konsultanten über Aufgaben, Strukturen und Finanzen der Stadt Freiburg zur Kenntnis genommen und die Fusion der TF mit den GFM angenommen.**

### Einbürgerungen

Unter Vorbehalt des Entscheids des Grossen Rates wurde folgenden Personen das Bürgerrecht verliehen: Frau Phôlla Chap, geb. Nhem, kambodschanische Staatsangehörige; Frau Hürriet Firat, geb. Yildiz, sowie ihrem Sohn Cihan, türkische Staatsangehörige; Frau Abeline Limingu, geb. Nlabu Nkumba, sowie ihren Kindern Jean-de Dieu, Flora, Sandra und Jonathan, kongolesische (ex-zairische) Staatsangehörige; Frau Dragica Marjanovic, jugoslawische Staatsangehörige; Frau Thi Ngoc Mai Nguyen, vietnamesische Staatsangehörige; Frau Thi Thu Hien Pham, vietnamesische Staatsangehörige; Frau Marina, geb. Urošević und M. Slobodan, genannt «Rocky», Rojevic, sowie ihrem Sohn Danilo, jugoslawische Staatsangehörige (Montenegro); Hr. Hasan Hüseyin Ulucinar, türkischer Staatsangehöriger kurdischer Sprache.

### Fusion GFM/TF

Am 5. Juni stimmte der Generalrat mit 29 gegen 14 Stimmen der Fusion der Société des Transports en commun de Fribourg SA (TF) und der Compagnie des Chemins de fer fribourgeois (GFM) zu. Verfechter der Fusion waren die Christlichdemokraten und die Freisinnigen, die Gegner waren die Vertreter der linken Parteien.

Die Verfechter dieser Operation, unter Herrn F. Merlin, Präsident der Spezialkommission, und Hr. C. Joye, Präsident der Finanzkommission, fanden, die Beibehaltung des Status quo (Direktion, Verwaltung, Betrieb der gemeinsamen Lokale für GFM/TF, jedoch eigenständige Gesellschaften) sei nicht mehr möglich, infolge der stattfindenden Liberalisierung des öffentlichen Transportwesens. Früher oder später hätte dies Interessenkollisionen zwischen den beiden Gesellschaften zur Folge, welche sich trotz Zusammenarbeit konkurrenzieren würden. Die Trennung der beiden Einheiten würde zusätzliche Kosten von mehreren Hunderttausenden von Franken pro Jahr nach sich ziehen. Es könne nur die Fusion der TF und der GFM in Frage kommen. Dadurch könne ein Einheitstarif für die Billette eingeführt werden und die Konkurrenzfähigkeit der neuen Gesellschaft mit der Post und anderen Transportgesellschaften könne verbessert werden.

Für die Gegner unter Hr. Ch. Allenspach, Sprecher der Minderheit der Spezialkommission, wäre es angezeigt, den Verkauf oder die Vermietung der Fahrhabe der TF zu prüfen. Die Fusion, sprich Absorbierung der TF durch die GFM, bringe der Stadt quasi keine Vorteile. Die Stadt werde in der neuen Gesellschaft nichts mehr zu sagen haben, wo ihr doch als Partner der CUTAF das Recht zukommen werde, diesem oder jenem Transportunternehmen das Mandat für das Betreiben dieser oder jener Linie zu erteilen. Die Gemeinde werde so eine zweifache Unvereinbarkeit mit der Marktliberalisierung der

öffentlichen Transporte haben. Es sei erstaunlich, dass die Milieus mit neo-liberalen Tendenzen sich für die Schaffung einer monopolistischen Gesellschaft stark machten.

Daraufhin die Antwort von Hrn. M. P. Vorlet (CVP): *Man muss in dieser Fusion nicht die Absorption der TF durch die GFM sehen, sondern eine Allianz, welche es der TPF ermöglichen wird, bedeutende Einsparungen zu erzielen und die Arbeitsplätze der Mitarbeiter beider Gesellschaften zu sichern. Es ist illusorisch zu glauben, dass man die TF verkaufen könnte. Es ist mehr als zweifelhaft, ob man einen Interessenten finden würde, vielleicht die Post ausgenommen. Wie stünde es dann mit der Sicherung der Arbeitsplätze?* Hr. P. Wicht (FLU) pflichtete bei.

Hr. R. Weibel (Grüne) und Frau N. Gigon (SP) drückten ihre Verwunderung darüber aus, dass der Gemeinderat und die Rechte die Erhaltung eines Monopols im Sektor des öffentlichen Verkehrs unterstützen können. Es gehe darum, Konkurrenz in diesen Sektor zu bringen, dank der Existenz mehrerer unabhängiger Transportunternehmen.

Gemäss Hr. C. Masset, Präsident der TF, werde kein Monopol geschaffen, da die TF und die GFM seit Jahren in Symbiose arbeiteten. Es gehe nur darum, die Stellung der öffentlichen Freiburger Verkehrsbetriebe zu stärken, angesichts der von auswärts kommenden Konkurrenz. Die Fusion entspreche dem, was andernorts in unserem Land auch gemacht werde.

### Jahresrechnung 1999

Am 26. Juni hat der Generalrat

mit 45 Stimmen und 2 Gegenstimmen die Rechnung 1999 der Stadt Freiburg und der Industriellen Betriebe genehmigt. Die Rechnung der Gemeinde sieht folgendermassen aus:

Total Ausgaben Fr. 180 678 573.99

Total Einnahmen Fr. 173 514 848.61

**Ausgaben-  
überschuss Fr. 7 163 725.38**

Herr J. Joye, Präsident der Finanzkommission, sagte zu diesem Ergebnis, dass die öffentliche Verschuldung zunehme, sie sei von 159,6 Millionen Franken Ende 1996 auf 206,2 Millionen Franken Ende 1999 angestiegen. Daraus ergaben sich Schuldzinsen von 6 651 605 Franken letztes Jahr, gegen 5 997 891 Franken vor drei Jahren, wo doch der durchschnittliche Zinssatz in der gleichen Zeit von 5, 5% auf 4,5% gesunken sei. Ein möglicher Zinssatzanstieg könnte zu einer Steuererhöhung führen.

Hr. P. A. Clément, Finanzdirektor, führte aus, dass es der Exekutive gelungen sei, entgegen der Rechnung 1998, die Einnahmen «in den Griff zu bekommen», welche sogar etwas höher ausfielen als im Budget vorgesehen. Im Vergleich zu diesem kommen die wichtigsten Abweichungen aus 918 000 Franken Mehrausgaben des Sozialhilfemtes, welche durch Verbesserung von 997 000 Franken der Ausgaben für die Beschäftigungsprogramme kompensiert werden. Die Bussen- und Parkuhreinnahmen sind auf 856 000 Franken zurückgegangen. Passivzinsen und nicht eintreibbare Steuern haben je um 300 000 Franken zugenommen.

### Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin septembre 2000, la population légale de la ville était de 31 714 habitants, soit en augmentation de 33 par rapport à la fin août (31 681). Sur ce nombre, 23 027 personnes étaient d'origine suisse (-56), 8687 d'origine étrangère (+89). La population en séjour était à la fin septembre 2000 de 2901, soit en diminution de 17 (2918). Le chiffre de la population totale était donc à la fin août 2000 de 34 615 (34 599).

### Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 30 septembre 2000, la ville de Fribourg comptait 482 chômeurs (-68), pour un taux de 2,66% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'Economie, «Seco»), indiquant une diminution par rapport au mois d'août 2000 (-0,37%). En ce qui concerne les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 6,34% (-0,36%), ce qui représente 1149 personnes (-65).

## Fribourg en musique(s) - Freiburg und die Musik (1)

# HOMMAGE À BERNARD CHENAUX (1915-1999)

**Organiste, directeur de chœurs, maître de musique, compositeur et pédagogue, expert de nombreux concours cantonaux et fédéraux, Bernard Chenaux a servi, avec grandeur et talent, la cause de la musique en Pays de Fribourg. Archiviste musical auprès de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne et collaborateur à la Revue musicale de Suisse romande, Jean-Louis Matthey, qui a joué lui-même sous la direction de Bernard Chenaux, nous présente le portrait de cette personnalité rayonnante, disciple de l'abbé Bovet.**



Bernard Chenaux, une passion au service de la musique. (Photo Alain Wicht)

### «Le goût du bonheur...»

Bernard Chenaux naît le 8 février 1915 à Villarsiviriaux, village glânois sis au pied du Gibloux. Dès l'âge de cinq ans, il commence l'étude de l'harmonium, puis du piano, sous l'œil attentif de son père, alors instituteur à Promasens. Lui-même musicien et ancien chef de la fanfare militaire du Bataillon 16, Louis Chenaux remarque les dons de son fils aîné pour la musique, l'initie au chant grégorien et, alors qu'il n'a que treize ans, lui confie les orgues de l'église paroissiale à l'occasion de certains offices religieux.

Admis à l'Ecole normale d'Hauterive (1929), «institution» d'où sortirent nombre de musiciens talentueux, il devient le disciple direct de l'abbé Bovet qui l'invite à se consacrer à la musique. Pour le jeune normalien, le barde gruérien restera «non seulement une référence, mais presque un dieu». Achevant sa formation d'instituteur en 1934, il s'inscrit, dès l'automne, au Conservatoire de Fribourg où il suivra les classes de piano de Francis Lombriser et d'André Perret, celle d'orgue de Léo Kathriner, puis les branches théoriques alors enseignées par Aloÿs Fornerod.

En 1935, Bernard Chenaux est nommé directeur de l'harmonie La Persévérance à Estavayer-le-Lac. Il enseigne également le chant, le français et l'histoire à l'école secondaire de la Broye. Il aurait pu rester un bon enseignant éduquant ses élèves avec cœur, donnant des leçons de chant et ne distinguant dans les efforts de ceux à qui il enseignait ou qu'il dirigeait que les fautes d'orthographe ou les erreurs de solfège. Sa culture littéraire et liturgique étendue, comme son goût de la vie les a toutefois ouverts à une discipline, à l'imagination et à l'état de poésie. «La musique ne décrit rien, elle suggère, elle est expression ou n'est rien», m'avait confié celui pour qui «le goût du bonheur [lui] a été communiqué par la musique...»<sup>1</sup>.

C'est dans le chef-lieu broyard que Bernard Chenaux débute véritablement sa carrière. Succédant à Jules Marmier (1874-1975), le célèbre musicien et compositeur staviacois, il est nommé maître de musique et organiste titulaire de la Collégiale Saint-Laurent (1938-1959). En 1950, il fonde La Chanson d'Estavayer qui acquiert rapidement un grand renom, tant en Suis-

se qu'à l'étranger. De 1956 à 1967, il préside aux destinées de la Société de chant de la Ville de Fribourg. Professeur à l'Ecole normale cantonale dès 1958, où il y enseignera pendant plus de vingt ans l'orgue, le piano et l'art choral, il est appelé, la même année, à la tête de La Concordia. Sous sa talentueuse direction (1958-1971 / 1977-1983), le Corps de musique officiel de la Ville de Fribourg connaîtra une mutation profonde. Enregistrant plusieurs disques, participant à de nombreux concerts, festivals et concours, elle recevra, l'année même de son entrée en fonction, le titre convoité de *Reine des fanfares suisses* (Granges/SO, 7 décembre 1958).

### «Fontaines de Fribourg»

Bernard Chenaux n'a pas été seulement le compositeur d'une cinquantaine de pièces chorales religieuses ou populaires et de marches. Aux pages allègres de *l'Itinéraire fribourgeois* (1964) inspiré par la douceur de vivre de la Cité à la Rose, il a signé des partitions d'envergure, notamment ses *Fontaines de Fribourg*, composées spécialement à l'occasion du centenaire de La Concordia (15 mai 1982). Ainsi, au gré d'une visite

imaginaire des «dix fontaines les plus anciennes de la ville», visite partant de «l'Hôtel de Ville pour aboutir à la place Python», ce poème symphonique pour orchestre-harmonie, qui laisse entrevoir les références latines de son auteur et son goût pour Fauré et Debussy, dévoile les sentiments suscités par l'histoire et la magie des lieux<sup>2</sup>. Parmi les compositions qu'il considère comme typiques de son style, on ne saurait oublier de mentionner également son *Mystère de Saint-Laurent* (1958), grandiose fresque pour chœur et orchestre, hommage au saint patron de la Collégiale d'Estavayer, ainsi que sa *Messe de Sainte Thérèse* (1966), composée à l'occasion de la bénédiction de l'église paroissiale Sainte-Thérèse-de-Lisieux, dans le quartier du Jura.

Le destin de ce Broyard de cœur reste unique, comme celui de Charles Jauquier ou de l'abbé Kaelin, ses contemporains, qui, avec d'autres, ont incarné la veine musicale du Pays de Fribourg, son sens de la fête et de la spontanéité populaire. Bernard Chenaux s'est tout au long de sa carrière affirmé comme un musicien avant tout lyrique, solidaire d'un romantisme contenu, sans emphase, naturellement tourné vers un classicisme devenu pour lui la source de son inspiration.

Ses élèves et amis se souviennent avec émotion du rayonnement de ce musicien distingué, personnalité marquante de la Société cantonale des chanteurs fribourgeois. Tour à tour organiste, directeur de chœurs, maître de musique, expert de nombreux concours cantonaux et fédéraux, Bernard Chenaux a servi la cause d'Euterpe sous de multiples formes, avec cette élégance naturelle et cette modestie qui le caractérisaient. «Tant d'aisance et de cœur, tant de chaleur amicale et tant d'attention aux musiques qu'il dirigeait lui ont laissé croire trop longtemps qu'il

Manuscrit des Fontaines de Fribourg, 1982 / premier folio. (BCUF)

n'était qu'interprète», relève l'historien Martin Nicoulin, lorsqu'il reçoit en 1994, au nom de la Bibliothèque cantonale et universitaire, quelque 120 œuvres de ce compositeur à la carrière féconde, aujourd'hui partie intégrante du patrimoine musical fribourgeois<sup>3</sup>.

Avec sa disparition survenue le 2 février 1999, c'est toute une génération de directeurs aussi à l'aise à la tête de chœurs que de fanfares ou d'harmonies qui quitte définitivement la scène. Ceux qui ont côtoyé cette personnalité rayonnante, ce chantre magistral du Pays de Fribourg se souviendront toujours du charisme de ce chef généreux et de cet authentique maître qui savait inviter chacun, grâce à son enthousiasme communicatif, à entrer dans le message de la musique et dans sa portée spirituelle, humaniste et civilisatrice.

Jean-Louis Matthey

<sup>1</sup> Jean-Louis Matthey: «Bernard Chenaux a 80 ans», in *Revue des musiques*, 1995 (N° 6), p. 25. Du même auteur, voir également: «Bernard Chenaux, musicien fribourgeois», *ibid.*, 1993 (N° 15/16), pp. 37-

38; «Décès du compositeur et directeur fribourgeois Bernard Chenaux: un chef de chœur et d'harmonie», *ibid.*, 1999 (N° 4), p. 16, ainsi que «Hommage à Bernard Chenaux (1915-1999)», in *Revue musicale de Suisse romande*, 1999 (N° 3), p. 19.

<sup>2</sup> Sur l'approche musicologique de cette œuvre, voir Jean-Yves Haymoz: «Fontaines de Fribourg. Analyse musicologique», in Chatton Etienne e.a.: *Bernard Chenaux. Catalogue exhaustif de l'œuvre*, Editions La Sarine / Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg 1995, pp. 37ss.

<sup>3</sup> Martin Nicoulin: «Bernard Chenaux: la beauté du geste», in Etienne Chatton e.a.: *op. cit.*, p. 5. «En 1994, les musiciens Bernard Chenaux et Oscar Moret ont fait don de l'ensemble de leur œuvre à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg. Ces donations viennent compléter le fonds de partitions déposées au secteur manuscrit. La collection qui comptait déjà les fonds de l'abbé Bovet, de Georges Aeby et Pierre Kaelin s'enrichit. Elle comporte désormais quelque 2500 partitions originales». Outre la publication, en 1995, de deux catalogues exhaustifs consacrés respectivement aux œuvres de Bernard Chenaux et d'Oscar Moret, ces deux compositeurs, liés par une longue amitié, reçurent, le 26 novembre 1995, un hommage du Pays de Fribourg (Fribourg, Collège Sainte-Croix).

Nous remercions la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (BCUF) de sa précieuse collaboration.

## Neuer Wettbewerb «1700»

# «FREIBURG «UND DIE MUSIK»



Nach Abschluss unseres letzten Wettbewerbs über weniger bekannte Sportarten, welcher wiederum grossen Anklang gefunden hat, lädt Sie das Redaktionskomitee des «1700» in Zusammenarbeit mit dem Organisationskomitee des Eidgenössischen Musikfestes «Freiburg 2001» zur 17. Ausgabe ein, nämlich die freiburgische Instrumentalmusik kennenzulernen. Im Rahmen des 31. Eidgenössischen Musikfestes, welches im Juni 2001 in Freiburg stattfinden wird, eine Ehre und ein Privileg für unsere Stadt, wird unsere treue Leserschaft – vor allem die begeisterten Teilnehmer der städtischen Primarschulklassen – Wirken und Werk einiger zeitgenössischer Komponisten entdecken können, welche das musikalische Leben Freiburgs geprägt haben, sowie die vier Organisationsgesellschaften dieser bedeutenden nationalen Veranstaltung näher kennen lernen.

Das Prinzip dieses neuen Wettbewerbs bleibt gleich wie beim letzten. Ab heute und für die nächsten neun Nummern des *Bulletin d'information de la Ville de Fribourg / Mitteilungsblattes der Stadt Freiburg 1700* werden wir eine Frage mit einem Foto über das Thema «Freiburg und die Musik» veröffentlichen. Ein kleiner Artikel, meist in der darauf folgenden Nummer, wird die Antwort illustrieren.

Unabhängig von der traditionellen Auslosung, an welcher im Herbst 2001 die Teilnehmer, die alle zehn gestellten «Rätsel» richtig gelöst haben, belohnt werden, wird jede Wettbewerbsfrage dank der wohlwollenden Mitarbeit unserer Sponsoren, wie schon im vorgängigen Wettbewerb, monatlich ausgelost. Soweit zum Prinzip der Spiele.

Unser Dank geht auch an die Deutsche Bibliothek Freiburg, die Bibliothèque de la Ville de Fribourg und die Kantons- und Universitätsbibliothek, die uns ihre wertvolle Unterstützung gewährt. Einige Werke und bibliographische Referenzen werden in diesen drei Institutionen an der Rue de l'Hôpital 2 (Altes Bürgerspital, 2. Stock) und an der Rue Joseph-Piller 2 zur Verfügung stehen.

Allen viel Glück!

Die Auslosung unseres 16. Wettbewerbs wird am 9. November im Alten Bürgerspital stattfinden. Die Teilnehmer werden persönlich zu dieser sympathischen Veranstaltung eingeladen, wovon wir in einer nächsten Ausgabe berichten werden.

### Öffnungszeiten der Deutschen Bibliothek Freiburg:

MO, DI, DO, FR: 15–18 Uhr  
MI: 9–11 Uhr / 15–20 Uhr  
SA: 10–12 Uhr

### Horaire de la Bibliothèque de la Ville:

LU, MA, JE, VE: 14–18h  
ME: 10–20h  
SA: 10–12h

### Öffnungszeiten der Kantons- und Universitätsbibliothek Freiburg (Freiburger Bereich):

MO – FR: 8–22 Uhr  
SA: 8–16 Uhr



## CONSULTATION POPULAIRE DU 26 NOVEMBRE 2000

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture des bureaux de vote et des possibilités d'exercer le droit de vote.

**Le 26 novembre 2000**, les citoyens de la ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur les objets suivants:

### VOTATIONS FÉDÉRALES

#### Objets

1. Initiative populaire du 13 mai 1996 «Pour un assouplissement de l'AVS – contre le relèvement de l'âge de la retraite des femmes».
2. Initiative populaire du 22 mai 1996 «Pour une retraite à la carte dès 62 ans, tant pour les femmes que pour les hommes».
3. Initiative populaire du 26 mars 1997 «Economiser dans l'armée et la défense générale – pour davantage de paix et d'emplois d'avenir» (Initiative en faveur d'une redistribution des dépenses).
4. Initiative populaire du 10 septembre 1998 «Pour des coûts hospitaliers moins élevés».
5. Loi du 24 mars 2000 sur le personnel de la Confédération (LPers).

#### Où?

|                |                                 |                      |
|----------------|---------------------------------|----------------------|
| Pérolles       | Ecole primaire du Botzet        | rue du Botzet 16     |
| Beauregard     | Ecole primaire de la Vignettaz  | rte de la Gruyère 9  |
| Places         | Ancien Hôpital des Bourgeois    | rue de l'Hôpital 2   |
| Jura           | Salle paroissiale Ste-Thérèse   | rte Ste-Thérèse 5b   |
| Bourg et       |                                 |                      |
| Bureau central | Maison de Justice               | rue des Chanoines 1  |
| Schoenberg     | Ecole primaire du Schoenberg    | rte de la Heitera 17 |
| Neuveville     | Ecole primaire de la Neuveville | Grandes-Rames 34     |
| Auge           | Salle paroissiale St-Maurice    | rue de la Lenda 13   |

| Quand? | Les bureaux de vote sont ouverts: | Vendredi | 17 h 30 – 18 h 30 |
|--------|-----------------------------------|----------|-------------------|
|        |                                   | Samedi   | 10 h 00 – 12 h 00 |
|        |                                   | Dimanche | 10 h 00 – 12 h 00 |

#### Vote par correspondance

En application de l'article 43 alinéa 1 LEDP, **le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote par correspondance.**

- Le bulletin de vote/la liste électorale doit être introduit(e) dans l'enveloppe qui correspond à la votation/l'élection en cause – format C6.
- L'/les enveloppe(s) de format C6 doit/doivent être placée(s) dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
- L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
- **Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.**
- L'enveloppe-réponse doit être remise à un bureau de poste, de telle manière qu'elle puisse parvenir au bureau électoral avant la clôture du scrutin. Les frais de port sont à la charge du citoyen; **les enveloppes non ou insuffisamment affranchies sont refusées.**
- Pour le retour, veuillez biffer votre adresse (X) qui doit toutefois rester lisible.
- **Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/élection.**

L'enveloppe-réponse fermée peut également être déposée directement à la **Maison de Ville**, au plus tard **jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17 h.**

#### Disposition pénale – art. 282 CPS

Celui qui participe à un scrutin sans en avoir le droit, notamment en utilisant une enveloppe-réponse qui ne lui est pas destinée ou en contrefaisant une signature, peut être puni de l'emprisonnement ou de l'amende.

Clôture du registre civique: **samedi 25 novembre 2000, à 12 h.**

Clôture du scrutin: **dimanche 26 novembre 2000, à 12 h.**

## VOLKSABSTIMMUNG VOM 26. NOVEMBER 2000

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom **26. November 2000** werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

### EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

#### Objekte

1. Volksinitiative vom 13. Mai 1996 für eine Flexibilisierung der AHV – gegen die Erhöhung des Rentenalters für Frauen.
2. Volksinitiative vom 22. Mai 1996 «für ein flexibles Rentenalter ab 62 für Frau und Mann».
3. Volksinitiative vom 26. März 1997 «Sparen beim Militär und der Gesamtverteidigung – für mehr Frieden und zukunftsgerichtete Arbeitsplätze (Umwerteilungsinitiative)».
4. Volksinitiative vom 10. September 1998 «für tiefere Spitalkosten».
5. Bundespersonalgesetz (BPG) vom 24. März 2000.

#### Wahllokale

|                |                           |                      |
|----------------|---------------------------|----------------------|
| Pérolles       | Primarschulhaus Botzet    | rue du Botzet 16     |
| Beauregard     | Primarschulhaus Vignettaz | rte de la Gruyère 9  |
| Platz-Quartier | Altes Bürgerspital        | rue de l'Hôpital 2   |
| Jura           | Pfarreisaal St. Theres    | rte Ste-Thérèse 5b   |
| Burg und       |                           |                      |
| Zentralbüro    | Gerichtsgebäude           | rue des Chanoines 1  |
| Schönberg      | Primarschulhaus           | rte de la Heitera 17 |
| Neustadt       | Primarschulhaus           | Grandes-Rames 34     |
| Auquartier     | Pfarreisaal St. Moritz    | rue de la Lenda 13   |

| Öffnungszeiten | Der Urnengang findet an folgenden Tagen und Zeiten statt: | Freitag | 17 h 30 – 18 h 30 |
|----------------|-----------------------------------------------------------|---------|-------------------|
|                |                                                           | Samstag | 10 h 00 – 12 h 00 |
|                |                                                           | Sonntag | 10 h 00 – 12 h 00 |

#### Briefliche Stimmabgabe

In Anwendung des Art. 43 des GABR, **der Bürger kann sein Stimmrecht brieflich ausüben, sobald er das Stimmmaterial erhalten hat.**

- Der Stimmzettel/die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C6).
- Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C6) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
- Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
- **Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.**
- Das verschlossene Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft. Die Portokosten gehen zu Lasten des Bürgers; **nicht oder ungenügend frankierte Couverts werden zurückgewiesen.**
- Für die Rückgabe streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (X).
- **Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.**

Das verschlossene Antwortcouvert kann **bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17 Uhr** auch direkt beim **Stadthaus** abgegeben werden.

#### Gesetzliche Strafbestimmung

Wer unbefugt an einer Wahl oder Abstimmung teilnimmt, insbesondere ein nicht für ihn bestimmtes Antwortcouvert verwendet oder eine Unterschrift fälscht, wird gemäss Artikel 282 StGB mit Gefängnis oder Busse bestraft.

Schliessung des Zivil-Registers **Samstag, den 25. November 2000, um 12 Uhr.**

Schliessung des Urnengangs **Sonntag, den 26. November 2000, um 12 Uhr.**

## Transformation de l'immeuble

# «CHEMIN DU GOTTÉRON 13»

### HISTORIQUE

La maison sise au chemin du Gottéron n° 13 constitue le bâtiment le plus important qui soit conservé dans la série des anciens moulins du Gottéron. Cette vallée s'est développée en tant que site industriel médiéval dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs moulins furent installés à cette époque, le long du ruisseau. En 1384, on en comptait sur la longueur de la rivière entre 15 et 20, dont 6 au moins dans sa région aval, à l'extérieur des murs de Fribourg.

Certains de ces moulins appartenaient à des communautés religieuses, comme l'abbaye d'Hauteville, le couvent des Augustins ou le couvent de la Maigrauge, à des collectivités publiques, comme l'Hôpital bourgeois, ou à des particuliers, comme le chevalier Jean de Velga. Le gouvernement possédait des droits sur l'un ou l'autre d'entre eux. Cette répartition s'est maintenue jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le bâtiment «chemin du Gottéron n° 13» appartient aux plus anciennes constructions de la vallée. Il est possible qu'il date du XIV<sup>e</sup> siècle déjà. Pourtant les éléments en place (plafonds, fenêtres) ne remontent qu'au XVI<sup>e</sup> siècle.

La substance médiévale a été mieux conservée dans le bâtiment «est» que dans l'aile ouest. Pourtant, celle-ci possède aujourd'hui le four le plus ancien de Fribourg. Il n'est pas sûr que ce bâtiment ouest ait servi de moulin. Il a plutôt les caractéristiques d'une maison d'habitation avec locaux utilitaires, comme cave, four et étable au rez-de-chaussée et appartements au 1<sup>er</sup> étage.

L'aile «est» a gardé une partie de son installation technique, qui n'est sûrement pas celle d'origine. Elle devait probablement posséder des roues à eau à l'extérieur. Celles-ci furent remplacées, à l'intérieur, par un canal en bois, avec des roues à eau. Le premier existe toujours, les secondes ont en revanche disparu.

Ce bâtiment demeure l'un des témoins les plus importants de l'architecture industrielle médiévale à Fribourg.

### TRANSFORMATION ET RESTAURATION

L'état précaire du bâtiment a imposé de reprendre tous les éléments de structures du toit et des porteurs intérieurs. Les façades, les fenêtres et les portes ont été restaurées ou remplacées. Les éléments historiques tels que les plafonds, la poutraison, le strapontin et les peintures murales ont été conservés et restaurés. Le bâtiment n'avait plus de cage d'escalier, il a fallu construire une distribution verticale. Il en va de même



pour les locaux souterrains. Les matériaux utilisés se limitent au bois et au plâtre pour toutes les séparations, plafonds et fonds.

### EXÉCUTION DES TRAVAUX

Les travaux ont été exécutés en grande partie par des personnes du chantier écologique de la Ville de Fribourg (programme d'emploi temporaire); les travaux spécifiques en revanche tels que la toiture, la charpente et les installations techniques ont été exécutés par des entreprises privées. Quelques travaux comme la cage d'escalier, les portes d'entrée, la nouvelle galerie et la serrurerie ont été réalisés et installés par les ouvriers de la Commune.

Il faut relever le magnifique travail de M. Genoud, ébéniste, chef d'équipe au chantier écolo-

gique pour la restauration des anciens plafonds et la gestion sur le terrain des personnes en programme d'emploi temporaire depuis 1997.

### UTILISATION DU BÂTIMENT

Le bâtiment est entièrement utilisé par les programmes d'emploi temporaire de la Ville de Fribourg, notamment le chantier écologique et le projet «Fribourg-Martini 1606» (maquette physique et virtuelle du plan de Martin Martini de 1606).

Par cette restauration, la Ville de Fribourg a sauvé un témoin de l'architecture industrielle médiévale et a simultanément trouvé une utilisation judicieuse de ce bâtiment.





## HOTLINE

L'Autorité de surveillance en matière de protection des données met à votre disposition un service d'information téléphonique. Pour toutes vos questions, vous pouvez appeler le

**0800 300 344**

du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h (cette ligne sera ouverte du 15 novembre 2000 au 31 janvier 2001).

Coordonnées du site Internet: [www.fr.ch/recensement2000](http://www.fr.ch/recensement2000).

Coordonnées de la déléguée au Recensement 2000 pour la protection des données: M<sup>me</sup> Michèle Sierro, Grand-Rue 26, 1700 Fribourg,  
☎ 026 305 14 68, Mailto:protndonrecen2000@fr.ch.

## Die Volkszählung 2000

### FRAGEBOGEN UND DATENSCHUTZ

Die Volkszählung umfasst zwei Erhebungen: eine Erhebung der Haushalte und die Erhebung der Gebäude und Wohnungen. (Gebäude- und Wohnungszählung).

#### Fragebogen

Alle Personen, die zum Zeitpunkt der Volkszählung in der Schweiz Wohnsitz haben, haben einen **Personenfragebogen** auszufüllen. Dieses Dokument umfasst 20 Fragen über Angaben der Person – Name, Vorname, Adresse, Geburtsdatum, Zivilstand, Nationalität, Wohnsitz 5 Jahre vor der Volkszählung und zum Zeitpunkt der Geburt, Zusammensetzung des Haushalts, Anzahl Kinder, Konfession, benützte Sprachen, Ausbildung, Berufstätigkeit und Stellung im Beruf, Arbeits- oder Studienweg, benützte Transportmittel. –

Alle Haushalte haben ferner einen **Haushaltsfragebogen** auszufüllen, mit Fragen über den Haushalt – Adresse, Telefonnummer – und die im Haushalt wohnenden Personen – Name, Vorname. Dieser Fragebogen dient der Erfassung aller im gleichen Haushalt lebenden Personen.

Die Wohngebäudebesitzer sowie die Haus- oder Wohnungseigentümer oder ihre Vertreter – Liegenschaftsverwaltungen – werden einen zusätzlichen Fragebogen erhalten, den **Gebäudefragebogen**. Die Fragen betreffen die besonderen Merkmale des Gebäudes, Adresse, Typus und Baujahr, Renovation, Anzahl Wohnungen, Anzahl Stockwerke, Form des Besitzes, Heizungssystem usw. und die Wohnungen betreffend –

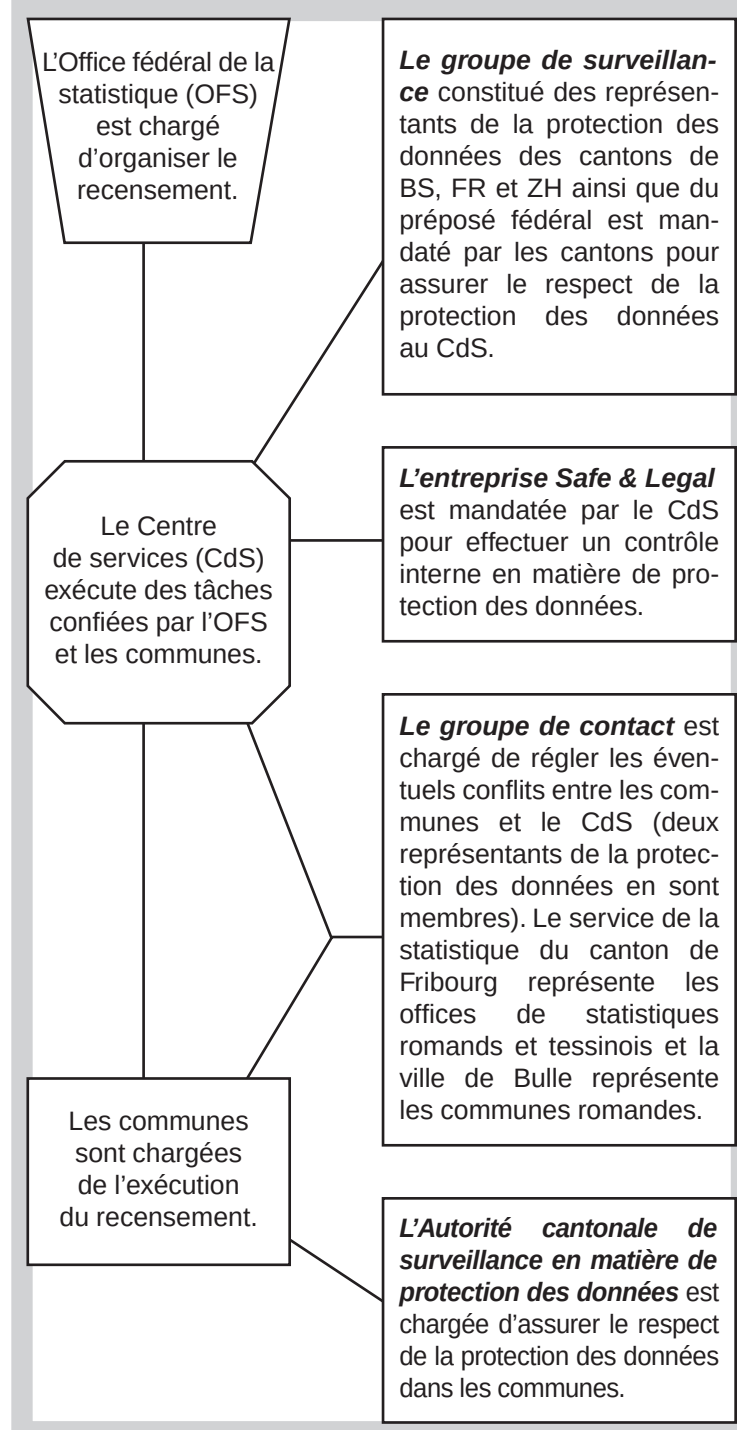
Anzahl Zimmer, Wohnflächen, Mietzins usw. –

#### Datenschutz

Man kann beruhigt sein. Diese Frage wird durch das Bundesgesetz über den Datenschutz und das geänderte Gesetz über die eidgenössische Volkszählung geregelt. Die Ausführungsverordnung regelt die praktischen Einzelheiten. Sobald als die Volkszählungsdaten ausgewertet und erhärtet sind, **müssen sie anonym gemacht werden!** Die Namencharakteristika müssen vernichtet werden. **Sie können zu keinen anderen als den statistischen Zwecken verwendet werden**, mit zwei Ausnahmen: Die Aktualisierung der Einwohnerregister von Gemeinde- und Kanton mit den Daten, die auf der ersten Seite des persönlichen Fragebogens figurieren, dies während höchstens sechs Monaten nach Ende des Volkszählungsverfahrens, und die Verwendung des Gebäudefragebogens für das eidgenössische Gebäude- und Wohnungsregister.

Die Ergebnisse der Volkszählung **können nicht in einer Form publiziert werden, welche eine Identifikation gewisser Personen ermöglichen würde**. Wir weisen darauf hin, dass alle im Rahmen der Volkszählung beauftragten Personen das Amtsgeheimnis wahren müssen. Für die Stadt Freiburg wurde in Zusammenarbeit mit dem Kanton eine spezielle Kontrollbehörde bestellt. **Es werden alle Vorkehrungen getroffen, um das gesetzliche Vorgehen sowie die Sicherheit und Vertraulichkeit der verschiedenen Datenquellen zu gewährleisten.**

## ORGANISATION DU RECENSEMENT 2000



Le Service des sports de la commune de Fribourg informe son aimable clientèle que la **patinoire St-Léonard** a rouvert ses portes au public

#### le samedi 23 septembre 2000

selon l'horaire suivant:

|  | Lundi         | Mardi         | Mercredi      | Jeudi         | Vendredi      | Samedi        | Dimanche      |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
|  | 08.00 – 10.30 | 08.00 – 10.30 | 08.00 – 10.30 | 08.00 – 10.30 | 08.00 – 10.30 |               | 08.45 – 11.15 |
|  |               | 12.15 – 13.30 | 14.00 – 16.00 |               | 12.15 – 13.30 | 14.00 – 16.00 | 14.00 – 16.30 |
|  |               |               | 20.15 – 22.00 |               |               |               |               |

Avec l'espoir de vous retrouver nombreux, nous vous souhaitons d'ores et déjà beaucoup de plaisir dans nos installations. **LE SERVICE DES SPORTS**

Sur Internet: un cours en ligne proposé par l'ONU

## «VILLES D'AUJOURD'HUI, VILLES DE DEMAIN»

Dispensé par le CyberSchoolBus des Nations-Unies, «Villes d'aujourd'hui, Villes de demain» est un cours interactif et interdisciplinaire, abordant une grande variété de sujets liés au monde fantastique de l'urbanisation: histoire, sciences sociales, géographie, économie, études planétaires, structure de l'Etat et éducation civique, institutions internationales, tendances actuelles et considérations écologiques. Il est formé de différents volets (ou leçons), certaines par-

- acquérir une perspective historique de l'urbanisation;
- connaître les éléments qui composent une ville: infrastructures et services;
- mieux comprendre les causes et les effets de la concentration urbaine;
- prendre conscience des problèmes écologiques, sociaux et économiques de toute ville;
- apprécier les difficultés que pose la gestion urbaine;
- imaginer de nouvelles façons



Ville ancienne, ville moderne.

[Photo AVF]

ties s'adressant plus particulièrement aux 11 à 13 ans, d'autres destinées aux 14 à 17 ans, voire aux adultes.

### Objectifs

En l'an 2000, plus de la moitié de la population du globe est citadine. En Europe, en Amérique du Nord et du Sud ainsi qu'en Océanie, cette proportion est même d'environ 75%. La ville doit donc nécessairement faire partie de nos visions d'avenir.

Pour chaque leçon du cours, des objectifs sont établis, mais l'ensemble vise plusieurs buts généraux, en particulier:

- appréhender les questions urbaines dans leur dimension mondiale, tout en considérant les spécificités locales;

- d'améliorer le cadre urbain;
- percevoir chaque élément d'un habitat comme un tout incluant le foyer, la ville et la planète;
- cerner et relier les causes et les effets de divers phénomènes (expansion des villes, pauvreté urbaine, inégalités sociales, etc.);
- comparer des situations nationales et internationales;
- découvrir le travail de l'urbaniste et considérer l'importance de la planification;
- mesurer les conséquences diverses de décisions urbanistiques.

Le cours, dans son ensemble, est accessible sur Internet à l'adresse suivante:

<http://thot.cursus.edu/rubrique.asp?no=7319>

A la Bibliothèque



## LECTURES CHOISIES

Voici en substance quelques suggestions de lecture qui, nous l'espérons, vous mettront l'eau à la bouche.

**Le fils de la sardine**, d'Ilan Duran Cohen. Ce livre décrit avec humour et sensibilité l'intemporelle magie de la culture juive et la recherche souvent difficile de l'épanouissement amoureux.

**Petites personnes**, de Maria Messina. Avec sa sympathie douloureuse pour les êtres, l'auteur plonge dans l'âme enfantine et adopte le regard de ceux qui, pour elle, sont de «petites personnes»: ce faisant, elle dénonce souvent l'égoïsme et la cupidité des adultes.

**L'éducation d'une fée**, de Didier van Cauwelaert. L'auteur nous montre comment le quotidien le plus cruel peut basculer dans le merveilleux et la détresse ouvrir le chemin d'une seconde vie.

**Qu'est-ce que vous voulez voir?** de Raymond Carver. D'un poème à l'autre, petites musiques de nuit et bris de vies se mêlent au fil de ce recueil, parce que «la vie de chaque homme est un mystère, la vôtre et la mienne...»

**Retour au château**, d'Evelyn Waugh. Si les jugements catégoriques d'un misanthrope ennemi des Temps modernes vous intriguent, si les mots à l'emporte-pièce d'un réactionnaire farfêlé vous tentent, alors lisez Evelyn Waugh.

**Messages des hommes vrais au monde mutant**, de Marlo Morgan. Cette Américaine raconte les expériences qu'elle a vécues presque malgré elle, en passant quelques semaines avec une tribu d'aborigènes. Nos visions de la vie, de la compétition, de la Terre, de la société en général sont dépoussiérées. Et nous en avons bien besoin!

**Chaque jour est un adieu**, d'Alain Rémond. Il a écrit ce petit livre comme pour se décharger d'un poids. Celui de sa famille, de son enfance. Le tout aurait pu être très rose, très doux, mais il y a les non-dits, les tensions, les incompréhensions. L'auteur relate tout cela avec beaucoup d'humanité et d'amour pour tous les siens. Cette famille

ressemblerait-elle à la nôtre? C'est peut-être tout le charme de ce récit.

**Marine**, de Chantal Crétois. Cette adolescente n'a plus de contact avec ses parents depuis longtemps. Elle est d'ailleurs sûre qu'elle n'est pas digne d'en avoir et fait tout pour décourager une famille qui voudrait l'adopter.

**Un cœur au creux de la vague**, d'Hortense Cortex. Pascale est expédiée par ses parents en colonie de vacances en Bretagne, pour avoir des contacts sociaux. Evidemment, l'idée ne plaît pas du tout à l'adolescente. Elle qui, depuis des années, s'invente un frère bien-aimé va découvrir l'amitié là où elle ne l'attendait pas du tout.

**A cœur et à cornes**, de Janine Grand. Au travers de l'héroïne Boubou, vache de la race d'Hérens, l'auteur nous invite à découvrir les luttes, les sacrifices, les bonheurs aussi, d'un éleveur de montagne.

**Le viol de la Terre**, de Clive Ponting. A cause de l'homme, des milliers d'espèces ont disparu, des centaines d'autres sont en voie d'extinction, et ceci depuis l'Antiquité déjà.

**Traits d'alpage**, de Jacques Cesa. Soulignée par des textes tirés de son carnet de terrain, l'artiste nous livre une œuvre de longue haleine, aux images fortes, dans une mise en pages remarquable.

**Il a jamais tué personne, mon papa**. L'auteur raconte les journées de ce papa docteur, pas comme les autres, qui s'habille comme un clochard et fait ses visites en pantoufles. Il comprend pourquoi il y a des maisons où il y a un bar; c'est pour que papa n'ait pas envie d'aller ailleurs!

### Horaire:

lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 14 h à 18 h,  
mercredi de 10 h à 20 h,  
samedi de 10 h à 12 h.

### Bibliothèque de la Ville de Fribourg

Rue de l'Hôpital 2  
Entrée B ou C

Fribourg, il y a deux cents ans (IX):

# LA SITUATION SOCIALE DES FEMMES AUTOUR DE 1800

Si au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle la politique reste exclusivement une affaire d'hommes, les autorités communales ne se préoccupent pas moins des problèmes touchant la situation de la femme fribourgeoise dans cette époque de bouleversements. Ainsi les *protocoles* de la Municipalité conservés aux Archives de la Ville, documents sur lesquels s'est penché l'historien A.-Jacques Tornare, évoquent les dures conditions auxquelles sont soumises les «citoyennes» des bords de la Sarine et les «solutions» alors envisagées par nos édiles.

«Dans ces temps malheureux», le 7 mars 1800, «la municipalité ayant réfléchi sur l'état de pénurie où elle se trouve et pris en considération le peu de ressources de cette commune qui ne lui permettent plus de pensionner un aussi grand nombre d'accoucheuses a résolu: 1e. La citoyenne M..., vu son inutilité et sa mauvaise conduite est supprimée [*sic*] et il ne lui sera rien payé pour le passé parce qu'elle a passé une grande partie de ce temps hors de la commune et que le reste du temps elle ne s'est rendue utile en aucune manière. 2e. La citoyenne J... est pareillement supprimée [*resic*]; elle conservera cependant la demi-pension pour le reste de sa vie en considération de son âge avancé et de sa pauvreté». Cette personne sera par la suite menacée de se retrouver devant le Tribunal de police correctionnel avec sa fille «pour mauvaise vie et conduite scandaleuse»<sup>1</sup>. Enfin, «il sera proposé aux quatre accoucheuses restantes de se contenter de la demi-pension. En cas de refus d'accepter cette proposition, leur nombre sera encore réduit à deux qui conserveront alors la pension entière»<sup>2</sup>.



Une harmonie... parfois trompeuse: «Voici la rue des Epouses fidèles et aussi le coin des Maris modèles – Hüt! Freu die Hochzitter, du guete Ma, Morn het am End D'frau scho dini Hose a!» [Photo AVF]

Lesdites «accoucheuses» firent l'objet d'un rapport circonstancié des municipaux Gendre et Gottrau, ensuite duquel la résolution du 7 mars fut reportée «pour autant qu'elle concerne les citoyennes Michon, Deloséa, Hayo et Pirro. Jusqu'à l'époque du 7 mars, les accoucheuses retireront leur paye

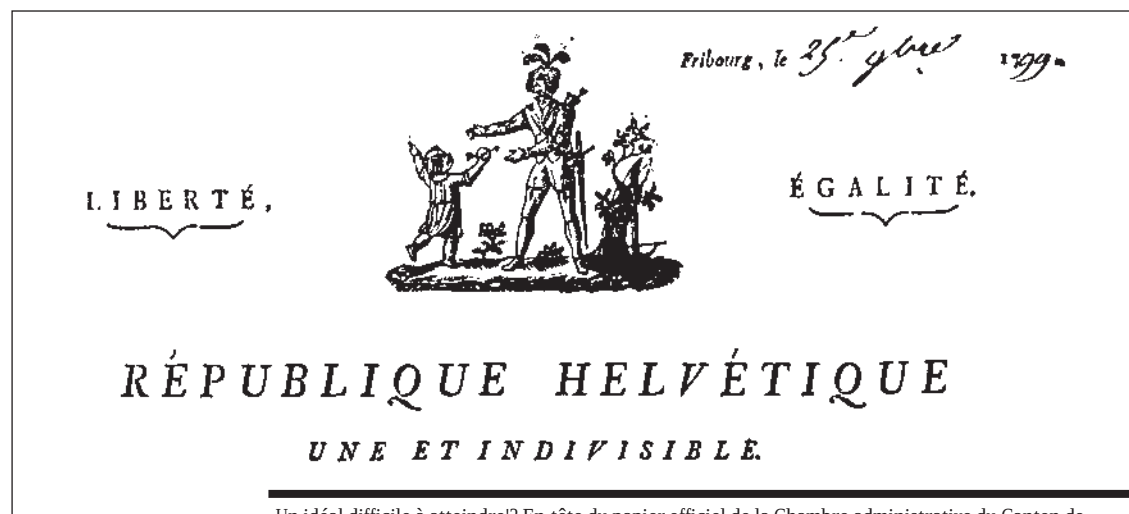
fixée avant la révolution; depuis lors et pour l'avenir elles seront payées comme suit: les citoyennes Michon et Deloséa qui sont les plus employées et les plus utiles chacune 60 livres; les citoyennes Hayo et Pirro, qui se rendent moins utiles, auront annuellement chacune 30 livres»<sup>3</sup>.

## Divorce à la fribourgeoise!

Le divorce figurait parmi les mesures novatrices prises par la République helvétique. La Municipalité de Fribourg, pourtant composée de citoyens catholiques irréprochables, était ainsi tenue d'appliquer une loi contraire aux principes de l'Eglise. Toutefois, les autorités communales semblent avoir agi avec discernement, comme ce 30 octobre 1800. Le *Protocole* nous apprend en effet que: «Charles W... et sa femme étant en désunion continuelle et ne pouvant plus se supporter paraissent devant la Municipalité pour témoigner leur désir mutuel de se séparer.» L'autorité compétente approuva ce projet de séparation et, pour faciliter le partage des biens, leur proposa de s'en remettre à l'arbitrage sans appel d'un juge du Tribunal cantonal et d'un greffier du Tribunal de district avec pour «surarbitre» un officier municipal<sup>4</sup>. Quelques semaines plus tard, soit le 2 janvier 1801, la Municipalité invita le lieutenant de Préfet à faire incarcérer et traduire devant le Tribunal de district le prévenu W..., accusé par sa femme de l'avoir maltraitée, chassée et poursuivie à coups de pierre<sup>5</sup>.

Autre affaire qui mobilisa l'autorité. Le 21 avril 1800, une citoyenne «divorcée d'avec son mari d'après jugement de l'évêque» obtint «de pouvoir jouir d'une partie des meubles pour elle et ses enfants» ainsi que de «deux cochons, vu que son mari a déjà disposé de deux cochons»<sup>6</sup>. Comme quoi l'essentiel est parfois d'arriver à... bon port!





Un idéal difficile à atteindre!? En-tête du papier officiel de la Chambre administrative du Canton de Fribourg, au temps de l'Helvétie.

[AVF]

Les municipaux de l'époque devaient parfois se muer en conseillers conjugaux. C'est ainsi que le 30 mai 1800, l'agent national Lottaz ayant «donné avis du mauvais ménage de la maison S... rue de Lausanne n° 173, le citoyen Hartmann est chargé d'y aller prêcher l'harmonie et la concorde»<sup>7</sup>.

Inversement, le 4 juillet 1800, la commune prend connaissance des «plaintes graves» que le boucher Jakob J... porte à l'encontre de sa femme «ivre du matin au soir et au point qu'elle inquiète par ses cris le voisinage, porte le plus grand désordre dans sa maison et ses affaires, pousse sa patience à bout et l'expose à tout moment à s'emporter vis-à-vis d'elle». Et le commerçant de demander au lieutenant de préfet de «la faire enfermer dans un couvent n'en regrettant pas les frais»<sup>8</sup>. Les choses ne s'arrangeant nullement, ledit boucher, en date du 17 mai 1802, se plaint à nouveau «de l'inconduite de sa femme qui est peu de jours sans s'enivrer et il supplie la Municipalité de vouloir bien l'admonester fortement et l'avertir sérieusement de ne plus désormais s'abandonner à de pareils excès, de soigner son ménage et veiller aux intérêts de la maison». L'idée «de la placer pour quelque temps dans un couvent» en guise de cure de désintoxication est à nouveau suggérée. Paraissant le même jour devant les autorités, elle reçut «l'admonition fraternelle»<sup>9</sup>, comme l'on disait si joliment en ce temps-là.

### La misère au féminin

Le 18 juillet 1800, une veuve qui n'avait pu «acquitter sa quote

part à la cotisation communale»<sup>10</sup> et s'était vu imposer «des logements militaires» fit connaître à la Municipalité «la détresse» dans laquelle elle se trouvait. Ne pouvant satisfaire à cette imposition, «la Municipalité lui en fit la charité»<sup>11</sup>. Fin août 1800, la Municipalité déplora l'attitude de la ville de Lucerne, lorsqu'elle renvoya dans «sa vraie patrie» une Fribourgeoise qui était tombée à la charge de la cité des bords du lac des Quatre-Cantons. «Combien étrange et hasardé» a paru à Fribourg «le principe» adopté par la Municipalité de Lucerne, à savoir «qu'une citoyenne de l'Helvétie ne puisse pas fixer son domicile dans quelle partie de sa patrie qui lui convient le mieux. Que la Municipalité de Fribourg convaincue du contraire la laissera séjourner ici aussi longtemps qu'il lui plaira d'y rester». A cette occasion, Fribourg demanda au Ministre de l'intérieur de rappeler Lucerne «à l'ordre et aux vrais principes de l'Unité de la République, ou, au cas que contre toute attente il approuvât cette démarche, de le faire connaître, afin qu'on puisse user ici de même envers les Helvétiens non fribourgeois, habitant cette commune, dont le nombre est considérable et en grande partie composé de Lucernois»<sup>12</sup>. Le Ministre de l'intérieur rappela «que si cette citoyenne n'a plus été en état de pourvoir par ses propres moyens à sa subsistance, et que si elle est copropriétaire à Fribourg, la Municipalité [Lucerne] a sans doute été en droit de prétendre que la régie et non la

obligent chaque corporation de bourgeoisie à entretenir ses pauvres subsistent toujours. Mais que si avant d'attendre une réponse de Fribourg, la Municipalité de Lucerne a renvoyé cette personne, elle est sortie de sa compétence et mérite d'être reprise»<sup>13</sup>. Mais à Fribourg comme ailleurs, il valait mieux ne pas être une fille abandonnée! Ainsi le 4 décembre 1800, la Municipalité invita le lieutenant de préfet, à faire déguerpir de cette commune une fille de mauvaise vie, se disant enceinte, [et] logeant à la Tête-d'Or<sup>14</sup>.

(A suivre)

Alain-Jacques Tornare

<sup>1</sup> Archives de la Ville de Fribourg (ci-après AVF), *Protocole... de la Municipalité*, 1799-1800, fol. 174. Cf. également les articles précédents d'A.-J. Tornare dans le «1700» (N°s 154, 155, 157, 158, 160, 163, 164, 166), avril, mai, septembre, octobre et décembre 1999/ mars, avril et juin 2000.

<sup>2</sup> AVF, *ibid.*, fol. 152.

<sup>3</sup> AVF, *ibid.*, fol. 194.

<sup>4</sup> AVF, *Protocole... de la Municipalité*, 1800-1802, fol. 22-23.

<sup>5</sup> AVF, *ibid.*, fol. 72.

<sup>6</sup> AVF, *Protocole... de la Municipalité*, 1799-1800, fol. 163.

<sup>7</sup> AVF, *ibid.*, fol. 187.

<sup>8</sup> AVF, *ibid.*, fol. 223.

<sup>9</sup> AVF, *Protocole... de la Municipalité*, 1800-1802, fol. 407-408.

<sup>10</sup> L'équivalent de notre impôt communal.

<sup>11</sup> AVF, *Protocole... de la Municipalité*, 1799-1800, fol. 242.

<sup>12</sup> AVF, *ibid.*, fol. 279-280.

<sup>13</sup> AVF, *ibid.*, fol. 289.

<sup>14</sup> AVF, *Protocole... de la Municipalité*, 1800-1802, fol. 51.

## Les gagnants du concours N° 166 10/10

En séance du Conseil communal du 26 septembre 2000, M. le Syndic Dominique de Buman a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 166. La réponse à donner était: «En aviron, au niveau mondial, le duel le plus connu fait se confronter les Universités d'Oxford et de Cambridge.»

Le tirage au sort a donné les résultats que voici:

### 1<sup>er</sup> prix: M<sup>me</sup> Ruth Schoenenweid

gagne une carte TF multi-course réseau entier, ainsi que l'ouvrage édité à l'occasion du centenaire des Transports en commun de Fribourg.

### 2<sup>e</sup> prix: M. Pius Pierre Sauterel

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

### 3<sup>e</sup> prix: la classe de M. Daniel Ruffieux

de l'Ecole de la Neuveville gagne un bon d'achat de 20 francs à la Placette.

### 4<sup>e</sup> prix: M. Hubert Bertschy

gagne l'ouvrage *Fribourg*, publié aux Editions Le Cassetin.

### 5<sup>e</sup> prix: M<sup>me</sup> Marie-Rose Niclass

gagne une Taxcard de 10 francs.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

L'association «La Tuile»  
a bientôt 10 ans

## ACCUEILLIR LES DÉSHÉRITÉS SANS LOGEMENT



En 2001, l'association «La Tuile» fêtera ses dix ans. Depuis 1992, en effet, elle accueille, à la route de Bourguillon 1, toutes les personnes qui, temporairement ou à plus long terme, ne disposent pas de foyer. Dans ce centre d'accueil de nuit, chacune et chacun peut trouver le minimum nécessaire à tout être humain: lit, repas chaud, structures d'hygiène, écoute, chaleur humaine, tous ces petits «détails» qui peuvent paraître banals mais qui prennent justement toute leur importance lorsqu'ils viennent à manquer.

La situation des personnes sans logis ne s'est guère améliorée depuis l'ouverture de «La Tuile». Pour 1999, l'accueil de nuit a ainsi ouvert ses portes à 265 personnes, ce qui représente 3194 nuitées sur l'année. Ces chiffres démontrent bien le besoin et l'utilité d'une telle structure d'hébergement qui, par ailleurs, permet une meilleure connaissance des marges sociales.

Dans cette optique, d'autres attentes se font jour, notamment en matière d'accueil de jour.

«La Tuile», accueil de nuit  
Route de Bourguillon 1  
Case postale 75, 1700 Fribourg  
Tél. 026/481 22 66

### Heures d'ouverture:

Tous les jours de 19 h à 24 h  
(2 h le vendredi et le samedi).  
Fermeture à 9 h.

### Capacité d'accueil:

19 lits  
Chambre réservée aux femmes

### Prix:

Fr. 8.- (nuit, souper, déjeuner)  
Fr. 5.- (nuit, déjeuner)  
Fr. 5.- (souper uniquement)  
Avec participation aux tâches ménagères

**N.B.:** La Rédaction de 1700 se permet de rappeler qu'elle accepte volontiers, dans ses limites éditoriales, les informations et les textes émanant de toute association ou institution désireuse de mieux se faire connaître.

Pro Senectute

## LA VIEILLESSE A PLUSIEURS VISAGES



**Des images négatives continuent de marquer fréquemment les représentations qui ont cours sur la vieillesse. Pro Senectute invite chacun à prendre conscience des multiples visages de la vieillesse.**

Les découvertes de la gérontologie moderne contestent les mythes courants à propos de la vieillesse. Il n'existe pas de rentier type, pas plus en réalité que des enfants, des jeunes ou des adultes types à l'âge actif. Fort heureusement, la formule «vieux = pauvre» ne s'applique plus guère. Grâce à l'AVS, aux prestations complémentaires et à d'autres mesures de politique sociale, la situation et le sentiment de bien-être de la population âgée se sont considérablement améliorés ces dernières décennies.

Bien que l'on ne puisse plus associer la pauvreté à l'âge mûr, beaucoup de retraité(e)s continuent de vivre dans des conditions

plus que modestes. Pro Senectute peut les aider, grâce aux fonds de la Confédération, ainsi qu'aux dons et legs qui lui parviennent.

Mais Pro Senectute ne se contente pas seulement d'offrir une aide financière dans les situations critiques de l'existence. Les services proposés reflètent la grande diversité de la vieillesse elle-même. Ils vont de la consultation sociale gratuite sur les affaires personnelles, aux groupes sportifs et de marche, en passant par les manifestations d'animation, de formation ou la mise à disposition de fauteuils roulants.

Mais Pro Senectute, qui entend poursuivre ses tâches à l'avenir, compte sur le soutien des particuliers. A l'occasion de la collecte d'octobre, Pro Senectute canton de Fribourg vous appelle à manifester votre solidarité à l'égard des personnes âgées. Chaque don permet aux femmes et aux hommes âgés de mener leur existence dans la dignité.

## 10<sup>e</sup> EXPOSITION DE TAPIS

Pour la dixième année consécutive, Henriette et Aykut Muheim-Dumlupinar organisent leur exposition de kilims, tapis et soumakhs anatoliens, caucasiens et iraniens, à l'Espace du Pertuis (Grand-Fontaine),

**du samedi 4 au dimanche  
12 novembre 2000,  
tous les jours  
de 15 h à 19 h 30.**



Jean-Jacques Hofstetter

## SCULPTURE «PORTE POUR UN PAYSAGE»

### Le mécène

La société Boccard & Cie, qui possède des bureaux à Fribourg et Neuchâtel, pratique le mécénat depuis sept ans. Chaque année, alternativement, un artiste est choisi dans l'une de ces deux villes et des lithographies offertes aux clients en fin d'année. Une notice sur l'artiste accompagne les vœux et ce cadeau est toujours fort apprécié.

L'artiste Jean-Jacques Hofstetter est connu du mécène de longue date. A fin juin de cette année, la

Jean-Jacques Hofstetter et cadrer le paysage en toute saison.

### L'artiste et l'œuvre

L'artiste-orfèvre Jean-Jacques Hofstetter, Fribourgeois de naissance, a commencé à créer des bijoux en 1972 puis s'est rapidement intéressé à la sculpture. Après de nombreuses expositions personnelles et collectives au Québec et en Suisse, notamment au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, il a été invité à participer à la plus grande exposition en plein air de la sculpture en Suis-



L'artiste et son œuvre

déploiement de lames ouvertes en éventail. Le tout paraît avoir été roulé jusqu'ici puis déplié comme une boîte à ressorts. Dans l'épais-

seur du rideau, une fenêtre est percée. Le paysage s'encadre dans son embrasure, au travers de laquelle a crû une frondaison d'acier.



«Porte pour un paysage»

sculpture «Porte pour un paysage», après avoir été exposée à Bex en été 1999 puis à Lausanne en hiver, a repris le chemin de Fribourg.

Ne désirant pas «l'oublier» au fond d'une remise, le mécène décide alors de l'offrir à la Ville de Fribourg. L'œuvre se trouve maintenant à proximité de ses bureaux, sur l'esplanade des Grand-Places, à côté d'un groupe d'arbres et dans le voisinage de la statue de l'abbé Bovet.

En fin d'année, c'est une simple photo qui accompagnera les vœux de la société Boccard & Cie, mais tous les passants de la ville pourront admirer la sculpture de

se, la Triennale de sculpture à Bex.

La pièce en fer créée pour cette occasion a nécessité plusieurs mois de travail. Elle a été réalisée, malgré son ampleur (4 x 2 x 1 m), dans son propre atelier.

Après Bex, l'œuvre a été présentée pendant 6 mois, à la demande de la Société des peintres et sculpteurs vaudois, sur la place des Terreaux à Lausanne.

Les critiques sont unanimes à reconnaître la valeur de l'œuvre. L'un d'entre eux la définit ainsi: *Un rideau en acier, dans un chambranle rouillé, est maintenu à la verticale entre une pyramide couchée où circule un rail et un*

La Ville de Fribourg remercie le mécène et l'artiste de ce cadeau fort apprécié.

### «Oiseaux sans frontière»

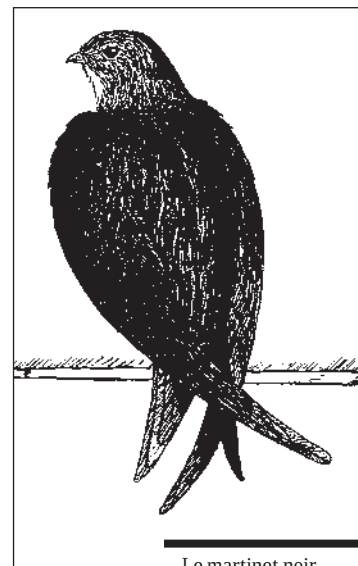
## VIE SECRÈTE DU MARTINET NOIR

Dans le cadre de l'exposition temporaire «Oiseaux sans frontière», le Musée d'histoire naturelle de Fribourg a mis sur pied une première, à savoir tout connaître de la vie intime d'un couple de martinets noirs.

Ces oiseaux arrivent chez nous au début mai et en repartent à la fin juillet. Pendant leur bref séjour sous nos latitudes, ils se reproduisent. Afin de faciliter leur nidification, le Musée d'histoire naturelle a disposé le long de ses murs des nichoirs spéciaux. Un de ces nichoirs a été muni d'une caméra, ce qui a permis de suivre en direct les activités les plus diverses d'un couple qui s'y est installé.

Les faits et gestes de ces oiseaux ont été présentés au public en direct, dans l'exposition «Oiseaux sans frontière». Il a ainsi été possible d'observer en direct l'éclosion, le nourrissage et l'élevage des jeunes, lesquels se sont toutefois envolés à la fin juillet.

En attendant le renouvellement de cette démarche, soit l'année prochaine, nous invitons le



Le martinet noir, d'après un dessin de J. Studer.

public à visiter la présente exposition et à mieux découvrir le mystère fascinant de la migration des oiseaux.

**Musée d'histoire naturelle,** exposition «Oiseaux sans frontière», jusqu'au 19.11.2000, ouvert tous les jours de 14 h à 18 h. Pour les écoles, aussi du mardi au vendredi, de 8 h à 12 h. Entrée libre.





## M É M E N T O

## CONCERTS

- **Les Cosaques du Don Bolchoï**  
16 chanteurs, accordéon, balalaïka;  
me 25 octobre, 20 h, église du Collège  
Saint-Michel.
- **Concerts d'orgue à la cathédrale  
Saint-Nicolas**  
Organistes:  
– François Seydoux; je 26 oct., 20 h 30.  
– Daniel Glaus; je 2 nov., 20 h 30.  
– Luigi Panzeri; je 9 nov., 20 h 30.  
– François Seydoux; avec «L'Orage»;  
je 16 nov., 20 h 30.
- **La Chanson de Fribourg –  
«Sur la terre comme au ciel»**  
Dir.: P. Huwiler; ve 27 et sa 28 octobre,  
20 h, église des Cordeliers.
- **Divertimento vocale**  
Leitung: H. Reidy; Sa 4. November,  
20 h, Aula des Kant. Lehrerseminars.
- **Dites-le moi Tubas**  
Quatuor de tubas: B. Trinchin, G.  
Michel, N. Papaux et J. Niquille; me 8  
nov., 20 h 30, Conservatoire (aula).
- **Villa-Lobos et l'école brésilienne  
de piano**  
Récital de piano par S. Rubinsky;  
ma 14 nov., 20 h 30, Conservatoire (aula).
- **Abakustiker, quatuor vocal**  
me 15 novembre, 20 h 15, Espace Jean  
Tinguely-Niki de Saint Phalle.
- **Orchestre de Chambre de Zurich**  
Dir.: H. Griffiths; D. Ashkenazy (clari-  
nette); œuvres de Mercadante, Binet  
et Mozart; je 16 novembre, 20 h, Uni-  
versité (aula Magna).
- **Céciliennes de la Ville de Fribourg**  
– Gloria de Vivaldi avec orchestre et  
solistes; ve 17 novembre.
- Chorales d'enfants et de jeunes de  
Fribourg et environs, sa 18 novem-  
bre, 20 h, église Saint-Pierre.
- **The Jackson Singers**  
di 19 novembre, 20 h, Université  
(aula Magna).
- **Trio La Follia**  
F. Karth (violon), C. Eigenmann (vio-  
loncelle), J.-C. Dénervaud (piano);  
œuvres de Mozart, Tuina, Brahms; di  
19 novembre, 17 h, Ecole Normale 1.
- **Ensemble «Ad libitum»**  
Musique de chambre, de Boismortier,  
Bach, Mozart; je 23 novembre, 20 h 15,  
temple.
- **Le chœur «William Haddock  
Singers»**  
Gospels; ve 24 nov., 20 h 30, temple.

- **Concerts de l'ADMA:  
Missa Magna**

Ensemble Diabolus in Musica; dir.:  
A. Guerber; sa 25 novembre, 20 h 30,  
église des Capucins.

- **Thierry Lang Trio, feat. Paolo  
Fresu (trompette)**

Th. Lang (piano), H. Känzig (contre-  
basse), M. Papaux (batterie);  
sa 25 novembre, 20 h 30, salle du CO  
de Jolimont.

- **Orchestre des Jeunes de Fribourg**  
Dir.: Th. Kapsopoulos; œuvres de Mar-  
tin, Haydn, Saint-Saëns; di 26  
novembre, 17 h, Université (aula).

- **Concert d'orgue**

par W. Guggenmos; œuvres de Bach,  
Huber, Wesley; di 26 novembre, 20 h,  
église Saint-Pierre.

- **Orchestre de Chambre de Stuttgart**  
Dir.: B. Ruf; R. Castro (piano); œuvres  
de Haydn et Mozart; ma 28 novembre,  
20 h, Université (aula Magna).

## CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

- **Luiz de Moura Castro**  
Musique brésilienne et argentine pour  
piano; Villa-Lobos, Guarneri, Piazzola;  
sa 25 novembre, 20 h 30.
- **Concert des participants au cours  
d'interprétation**  
di 26 novembre, 20 h 30.

## LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

- **John Trevor Group**  
Fusion; me 25 octobre, 20 h 30.
- **Lesserteur**  
Chanson; sa 28 octobre, 21 h.
- **Relax c'est dimanche**  
«Scène libre»; di 29 octobre et  
26 novembre, 17 h.
- **Perfect's Halloween Night**  
avec Jamie Clarke, ex-Pogues; ma 31  
octobre, 20 h.
- **André Gaborit:**  
«Histoire d'un jour inachevé»  
Chanteur et compositeur français; me  
1<sup>er</sup> et je 2 novembre, 20 h.
- **Flora Devi + repas indien**  
Contes et danses; ve 3 novembre,  
19 h 30.
- **Dino Saluzzi Family**  
Tango-Candombe; ma 7 nov., 20 h 30.

- **Léchelles Jazz Quintet**

Jazz; me 8 novembre, 20 h 30.

- **Rudy Linka Trio**

Jazz; ve 10 novembre, 21 h.

- **Latcho Drom**

Gypsy Swing; sa 11 novembre, 21 h.

- **Relax**

Chanson; ve 17 novembre, 20 h 30.

- **Andy White**

Pop-rock; sa 18 novembre, 21 h.

- **The Fridge**

Pop Rock; me 22 novembre, 20 h 30.

- **Joe Beck & Friends**

R'n'B, Funk'n'Jazz; avec Blue Lou  
Marini; sa 25 novembre, 21 h.

## FRI-SON

Route de la Fonderie 13

- **Swandive**, ve 27 oct., 21 h.
- **Ma Gras BB**, sa 28 oct., 21 h.
- **Spiritual Beggars**, je 2 nov., 21 h.
- **Madrugada / Magicrays**,  
ve 3 nov., 21 h.
- **Audio Active**, sa 4 nov., 21 h.
- **Iso 68**, ma 7 nov., 21 h.
- **Phoenix**, me 15 nov., 21 h.
- **Soulfly**, me 22 nov., 20 h.
- **Hooverphonic**, sa 25 nov., 21 h.

## LE NOUVEAU MONDE

Route des Arsenaux 12a

- **5<sup>e</sup> anniversaire  
du Nouveau Monde**  
Les Indécis (cabaret-humour), Y.  
Bochud (chanson française), C.  
Schneider Trio (jazz), M. von Imhoff &  
G. Aubry (jazz), Brico Jardin (trash-  
musette postbranché), Wig Wam (jazz-  
rock), Noï (rock alternatif), Jam Ses-  
sion; sa 28 octobre.
- **Festival Raw Pop**  
Pop-rock: Ones, The Crowns, David  
French; ve 3 novembre, 21 h.
- **Rafael Lima**  
Amazonic pop; ve 10 novembre, 21 h.
- **Explosion de Caca**  
Rock régressif; ve 17 novembre, 21 h.
- **Chocomania**  
Théâtre; sa 18 novembre, 20 h.
- **3 Voices & a Bass**  
Jazz; ve 24 novembre, 21 h.
- **Milk the Cow & Punks**  
Punk-rock; sa 25 novembre, 21 h.

## THÉÂTRE / THEATER

- **«Moi je reste; tu peux rester,  
si tu veux»**

du je 26 octobre au di 19 novembre,  
Atelier de gestes  
(rte de la Fonderie 8c).

- **Le guignol à roulettes présente:  
«Dans le doux lit de lune»**

Spectacle jeune public; ve 27 et di 29  
octobre (17 h), sa 28 octobre et me 1<sup>er</sup>  
novembre (14 h), Espace Moncor.

- **Die Liebe in Madagaskar»**

von P. Turrini; Ensemble Theater der  
Regionen; Do, 2. November, 20 h, Uni-  
versität (Aula).

- **Pagine Bianche per storie d'amore**  
Commedia in un atto di C. Nuara;  
sa 4 novembre, 20 h 15, salle du CO de  
Jolimont.

- **«FriBug Tsouruc»**

Comédie satirique; je 9, 16, 23 et 30  
novembre (21 h 30), ve 10, 17 et 24  
novembre (20 h 45), sa et di 11, 12, 18,  
19, 25 et 26 novembre (17 h), ma 14,  
21 et 28 novembre (20 h 45), me 15, 22  
et 29 novembre (20 h 45), Espace –  
Galerie Manor.

- **Trois petites pièces:**

**La lettre, le cours de théâtre,  
les pipelettes**

de S. Panchaud; mise en scène: F.  
Pheulpin, par le Théâtre des 4 Heures;  
ve 10 novembre, 18 h, salle paroissiale  
de Sainte-Thérèse.

## THÉÂTRE DE LA CITÉ

Grandes-Rames 36

- **La Vénus de Milo**

de J. Duval; mise en scène: J.-P. Mar-  
guet; ve et sa 3, 4, 10, 11, 17, 18, 24 et  
25 novembre (20 h 30), di 12 et 19  
novembre (17 h).

## THÉÂTRE DES OSSES

Rue Jean-Prouvé 2, Givisiez

- **«Emilie ne sera plus jamais  
cueillie par l'anémone»**

de M. Garneau; ve 3 novembre, sa 4,  
11, 18 novembre (20 h), di 5, 12, 19 et  
26 novembre (17 h).

- **Le café littéraire**

Jean Villard-Gilles; sa 4 et 18 (21 h 30),  
je 9 (21 h 30), 23 (19 h) et ve 17  
novembre (20 h).

# M É M E N T O

## LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

- **Cuche et Barbezat**  
je 26, ve 27 et sa 28 octobre, 21 h.
- **Stéphane Blok**  
ma 31 octobre, 21 h.
- **Marc Donnet-Monay**  
je 16 et 23, ve 17 et 24, sa 18 et 25 novembre, 21 h.
- **Les dicodeurs**  
lu 27 novembre, 21 h.

## CONFÉRENCES

- **Connaissance du monde:**  
– **L'Irlande**  
avec un film de J.-M. Bertrand; me 25 (20 h) et je 26 oct. (17 h et 20 h);
- **Le Canada**  
avec un film de J.-N. Golish; me 15 (20 h) et je 16 nov. (17 h et 20 h);  
salle du CO de Jolimont.
- **Cinque Terre, passione e storia**  
me 25 octobre, 20 h 15, Université de Miséricorde (salle cinéma).
- **«L'évangile en désordre»**  
avec R. Jeanrenaud, Père blanc; me 25 octobre, 20 h 15, Centre Sainte-Ursule.
- **Peut-on arrêter le démantèlement des services publics?»**  
avec le Prof. R. Petrella, membre de la Commission européenne; ma 7 novembre, de 18 h 15 à 20 h, Restaurant de la Grenette.
- **Les fourmis sont-elles encore en froid avec Darwin?**  
par le Dr M. Chapuisat; je 9 novembre, 18 h 30, Université Péroles (auditoire chimie).
- **Œuvre du mois, objet archéologique: «Sanglier de Rue en bronze»**  
par C. Agustoni; ma 14 novembre, 18 h 15, Musée d'art et d'histoire.
- **Le nouveau modèle d'explication de la genèse des systèmes planétaires**  
par le Prof. A. Lüthi; me 15 novembre, 20 h 15, Ecole libre publique (av. du Moléson 10).
- **«Comment aider mon/notre enfant à apprendre?»**  
par A. Glargon, enseignant; me 15 novembre, 20 h 45, Centre de quartier du Schoenberg.
- **L'Italia del Duemila: situazione e prospettive**  
je 16 novembre, 20 h 15, Université Miséricorde (salle cinéma).
- **Destination: Le bonheur**  
par N. Buttet; me 22 novembre, 19 h, Université Miséricorde (auditoire B).
- **Pourquoi les hommes préfèrent les blondes?**  
par le Prof. J. Shikoff; je 23 nov., 18 h 30, Université Péroles (auditoire chimie).
- **Une befba di Filippo Brusceschi**  
ma 28 novembre, 20 h 15, Université Miséricorde (auditoire 3115).

## EXPOSITIONS

- **Vente de gré à gré**  
Œuvres d'artistes fribourgeois et suisses; jusqu'au 28 octobre, Galerie de la Cathédrale (place Saint-Nicolas).
- **Françoise Pochon – Peinture**  
jusqu'au 4 novembre, Galerie J.-J. Hofstetter (Samaritaine 23).
- **Suzanne Roulin – Acryls – pastels**  
jusqu'au 12 novembre, Résidence des Martinets, Villars-sur-Glâne.
- **Bruno Baeriswyl – «Papier japon 1982» (jusqu'au 30.11) – Johann Wagenaar – «99 heartbeat»**  
du 19 novembre au 23 décembre, Showroom BB et Galerie APC (rue Pierre-Aeby 37-39).
- **Voyage dans le temps avec le HC Fribourg Gottéron**  
jusqu'au 19 novembre, Kaléidoscope EEF (bd de Pérolles 25).
- **Gens d'ici**  
jusqu'au 30 nov., Hôtel Golden Tulip.
- **Photos: «La Vache»**  
de Nicolas Repond; jusqu'au 20 déc., La Spirale (place Petit-Saint-Jean 39).
- **Jacqueline Esseiva – Images créées par ordinateur sur le thème de Lothar**  
jusqu'au 12 janvier 2001, Ecole-Club Migros (rue Hans-Fries 4).
- **Ester Haltiner – Peinture expérimentale cire et couleurs sur papier**  
du 27 octobre au 26 novembre, Home médicalisé de la Sarine.
- **Nos sols / Unsere Böden**  
du 4 novembre au 18 février 2001, Musée d'histoire naturelle.
- **Etat des lieux 4, Prix fédéraux des Beaux-Arts 2000**  
du 5 novembre au 23 décembre, Fri-Art (Petites-Rames 22).

## FORUM FRIBOURG

- **L'Univers Indigo, le salon du mieux-vivre - Expo sur les médecines parallèles**  
du ve 10 au di 12 novembre.
- **Exposition et concours de lévriers**  
di 12 novembre, dès 10 h.
- **«Die Highlights ...» USA Multimedia Show**  
ma 21 novembre, 20 h.
- **Deuxième dictée bilingue**  
sa 25 novembre, dès 10 h.

## CINÉMA

- **Cinéplus-Club**  
– **«La Princesse de Clèves»**  
de J. Delannoy; ve 10 novembre;
- **«La Lettre»**  
de M. de Oliveira; sa 11 novembre;
- **«La Fidélité»**  
de A. Zulawski; di 12 novembre, 17 h 30, Rex 3.
- **«Felicia's Journey»**  
de A. Egoyan; du me 15 au ma 21 novembre, 18 h, Rex.

## DIVERS

- **Tanz-Show «Power of Dance»**  
lu 13 nov., 20 h, Université (aula).
- **Adventsturnier und Ball**  
Tanzturnier für nichtlitz. Paare und Ball; Sa 25., November, 18 h 30 bis 01 h, Restaurant de la Grenette.
- **Cirque Knie**  
je et ve 2 et 3 (20 h), sa et di 4 et 5 nov. (15 h et 20 h), parc de la Poya.
- **Marché aux puces**  
sa 4 novembre, de 7 h 30 à 15 h, place du Petit-Saint-Jean.
- **Bien dormir pour mieux vivre**  
Ecole des parents, avec G. Aldana-Pittet, éducatrice de la santé; ma 7 et 21 novembre, de 20 h à 22 h, La Farandole (rte des Bonnesfontaines 3).
- **Märchenstunden in der Deutschen Bibliothek**  
Ihre Kinder können eine Märchentunde in der Bibliothek verbringen; 10. und 24. November (Spitalgasse 2).
- **«Nos surprenants ancêtres», 125 ans d'une histoire partagée en Suisse et dans le sud de l'Afrique**  
Exposition sur l'entreprise missionnaire des Eglises protestantes romandes; du 15 au 22 novembre, Centre paroissial réformé.
- **Contes pour enfants**  
Votre enfant (dès 4 ans) peut venir à la Bibliothèque pour en écouter; ve 17 novembre, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville (ancien Hôpital des Bourgeois).
- **Compagnie La Marelle: «Un avocat pour Karla: la peine de mort en question»**  
ma 28 novembre, 20 h, temple.

## SPORTS

- **Volleyball** (17 h 30, salle du Belluard)  
– VBC Fribourg – Montreux VB; di 29 octobre
- VBC Fribourg – VBC Bienne; di 12 novembre
- VBC Fribourg – VBC Münchenbuchsee; di 26 novembre
- **Basketball** (Halle de Sainte-Croix)  
– Benetton Fribourg Olympic – SFP Chêne Genève B.; sa 28 oct., 17 h 30
- City Fribourg BBC – Hélios Basket; sa 4 novembre, 14 h 30
- Benetton Fribourg Olympic – Aquaparc BBC Monthey; sa 4 nov., 17 h 30
- City Fribourg BBC – BC Swissair; sa 11 novembre, 16 h.
- Benetton Fribourg Olympic – BBC Nyon; sa 18 novembre, 17 h 30
- **Hockey sur glace**  
– Fribourg Gottéron – Kloten; ve 27 octobre
- Fribourg Gottéron – Lugano; ma 31 octobre
- Fribourg Gottéron – Ambri-Piotta; sa 4 novembre
- Fribourg Gottéron – Berne; sa 18 novembre
- Fribourg Gottéron – La Chaux-de-Fonds; di 26 novembre (16 h)
- 19 h 30, Patinoire Saint-Léonard.
- **Stage d'aïkido**  
du ve 24 au di 26 novembre, halle du Schoenberg; inscr.: S. Corpataux (026/466 87 54).

## pro jeunesse

### Solidarité régionale

Toujours plus de jeunes et de familles font appel à nous lors de difficultés financières ou autres et c'est vraiment grâce à la générosité de chacun que **pro jeunesse** peut poursuivre son aide aux jeunes et aux familles défavorisées de notre district.

**pro jeunesse ne touche aucune subvention.**

Ses ressources financières proviennent essentiellement de la vente des timbres, cartes, étiquettes, taxcards, etc., faite par les enfants en décembre.

**Nous vous recommandons de faire bon accueil aux écoliers lorsqu'ils sonneront à votre porte.**

**D'avance, grand merci.**

**pro jeunesse Sarine et Haut-Lac,**

Passage du Cardinal 2C,  
1700 Fribourg,  
tél. et fax: 026/424 24 42.

### En vitrine de l'Aigle-Noir:

**«La Société cantonale de pharmacie: une alerte centenaire...»**

Sous le thème «100 ans et l'avenir avec vous – 100 Jahre und in Zukunft für Sie da», cette nouvelle exposition, conçue et réalisée par M<sup>me</sup> et M. Jean Dubas, avec le concours de la *Société des pharmaciens du canton de Fribourg / Apothekerverband des Kantons Freiburg*, évoque les changements et l'évolution intervenus dans cette profession de la santé depuis un siècle, grâce à de nombreux et intéressants documents et instruments de travail de la «pharmacie fribourgeoise».

A découvrir dans le hall d'entrée du Restaurant de l'Aigle-Noir, rue des Alpes 10, **jusqu'au 15 janvier 2001.**